

Communiqué commun des organisations syndicales de la Fonction publique :
CGT, UNSA, FSU, Solidaires, CFTC

POUR DEFENDRE ET AMELIORER LA FONCTION PUBLIQUE !

Place à la mobilisation

Le projet de loi « relatif à la mobilité et aux parcours professionnels » validé par le Conseil des ministres est en cours d'examen au Sénat. S'y retrouvent toutes les mesures dont les organisations syndicales ont unanimement demandé le retrait, des mesures lourdes de conséquences pour les personnels et le service public sans le moindre dialogue social.

L'objectif essentiel est de faciliter les suppressions massives de postes dans la Fonction publique (35000 à 40000 emplois par an), en articulation avec les mesures annoncées dans le cadre de la Révision Générale des Politiques publiques. Cette RGPP traduit le profond désengagement de l'Etat. Elle induit l'affaiblissement voire la suppression ou la privatisation de missions et de services ainsi que la détérioration des conditions de travail et l'accroissement de la précarité.

C'est bien un plan social qui s'annonce à la Fonction Publique même si le Gouvernement en refuse l'appellation ! A cela s'ajoutent les pertes de pouvoir d'achat des personnels.

La Révision Générale des Politiques Publiques comme la réforme de l'Etat se mettent en œuvre sans débat public, sans que soient posées la question des missions de service public et celle des besoins des usagers et des citoyens sur l'ensemble du territoire.

Pour une Fonction publique et des services publics de progrès social au service de la population, nous exigeons :

- un véritable débat démocratique sur la réforme de l'Etat et de la Fonction publique en partant des besoins de tous ;
- un emploi public, statutaire et qualifié, permettant des services publics de qualité accessibles sur l'ensemble du territoire ;
- l'amélioration du statut du fonctionnaire qui garantit la neutralité, l'impartialité et l'indépendance des agents dans l'exercice de leurs missions ;
- un développement de la mobilité choisie qui s'oppose à la mobilité subie et l'abandon du recours à l'intérim.

Les organisations signataires appellent les personnels à se mobiliser entre le 13 et le 17 mai et à associer l'ensemble de la population à leurs actions.

Elles décident de faire du jeudi 15 mai, une étape massive et rassemblée de la mobilisation notamment par la grève et/ou des manifestations.

Le 25 avril 2008